



AGNICO EAGLE

COMITÉ DE SUIVI AKASABA OUEST

RENCONTRE #8

COMPTE RENDU

8 août 2022

Version approuvée par les membres

Compte rendu rédigé par



INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 8 août 2022
- ◆ **Durée** : 18 h 30 à 20 h 05
- ◆ **Lieu** : Visioconférence *Teams*
- ◆ **Nombre de participants** : 7 participants

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) a été mandaté par Agnico Eagle Mines Ltd. — Complexe Goldex (ci-après Goldex) pour assurer l'animation, la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes ayant guidé l'élaboration du présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du Comité de suivi (ci-après Comité) avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus lors de la rencontre. Le présent compte rendu se veut non-nominatif pour les membres afin de préserver leur liberté de parole. Les interventions ont été consignées dans l'ordre qu'elles ont été adressées.

MOT DE BIENVENUE

M. Benoît Théberge de Transfert souhaite la bienvenue aux participants. Il explique son rôle et précise aux membres qu'il travaille en collaboration avec Mme Roxanne Breton qui prendra des notes et rédigera le compte rendu. Mme Chantal Polard de Transfert est également présente à titre d'observatrice.

Mme Annie Desrosiers, Surintendante aux communications et aux relations avec le milieu, et Mme Mélanie Roy, Coordinatrice en environnement, souhaitent également la bienvenue aux participants et les remercient de leur présence. Mme Roy rappelle aux membres de ne pas hésiter à poser leurs questions au fur et à mesure.

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS ET DU DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

En l'absence de quorum, M. Théberge demande la permission d'enregistrer la rencontre pour la rendre disponible aux membres absents. Ceux-ci auront une semaine pour visionner l'enregistrement et transmettre leurs questions à l'équipe d'Agnico Eagle, après quoi l'enregistrement sera supprimé. Les membres acceptent.

M. Théberge présente le déroulement de la rencontre :

- Mot de bienvenue
- Suivis de la dernière rencontre
- Tour de table — Échos du milieu
- Présentation du projet Akasaba Ouest (en rappel)
- Échéancier des travaux à court et moyen termes
- Rappel des mécanismes de communication en place et suggestions

- Validation du plan de rencontres 2022
- Invitation à la rencontre citoyenne du 11 août 2022

SUIVIS SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

M. Théberge présente les suivis en lien avec la dernière rencontre du Comité. Il rappelle que le plan détaillé de compensation du caribou a été transmis aux membres à l'automne 2021 et qu'il est disponible à cette adresse : https://abitibi.agnicoeagle.com/?page_id=3763. Les autres suivis seront abordés aujourd'hui ou avant la prochaine rencontre. Les membres n'ont pas de commentaires.

TOUR DE TABLE — NOUVELLES DU MILIEU

M. Théberge invite les membres à partager avec les autres participants des nouvelles de leur secteur et des observations ou changements notés sur le terrain depuis l'automne dernier. Il demande également si les membres ont entendu des préoccupations en lien avec le démarrage du projet.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 1.	
L'installation d'un « 4 stops » sur le chemin vers le lac Sabourin a été faite dans la dernière année alors qu'il avait été question de « 2 stops ». Les chemins sont également mal entretenus et peu sécuritaires.	Mme Roy indique que c'est la compagnie forestière EACOM qui s'occupe de ces chemins actuellement.
Intervention 2.	
Je n'ai pas eu d'écho, mais j'étais absent lors de la rencontre des résidents du lac.	M. Théberge demande s'il y a une seule rencontre par année avec les résidents.
Oui et il y a des réunions de sous-comités pour certains enjeux (concernant les résidents du lac). Il serait possible d'en créer un pour Akasaba s'il y a des préoccupations maintenant que le projet est relancé.	

Les autres membres présents mentionnent qu'ils n'ont pas entendu de commentaires de leur milieu ou observé de changement.

PRÉSENTATION DU PROJET AKASABA OUEST (EN RAPPEL)

Mme Desrosiers poursuit avec le projet Akasaba Ouest. Elle rappelle que le projet avait été autorisé en 2019. Il a ensuite été mis de côté pour des raisons de priorisation d'investissement pour ensuite figurer dans le plan de production de 2021. Mme Desrosiers fait un bref retour sur la localisation du projet et les infrastructures qui se trouveront sur les lieux. Parmi ces dernières, aucune ne concernera le traitement du minerai puisque ce dernier sera traité à la mine Goldex. Mme Desrosiers présente également les avantages de ce projet, autant au niveau des retombées économiques que pour l'environnement puisqu'il permettra de poursuivre la restauration du site Manitou.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 3.	
Est-ce que la restauration du site Manitou a lieu parce que le projet Akasaba est au même endroit ?	Mme Desrosiers répond que non. Les résidus d’Akasaba seront utilisés pour la restauration puisque le site est plus près. Elle ajoute que présentement ce sont les résidus de Goldex qui servent à la réhabilitation.

Mme Desrosiers enchaîne avec la synergie que permet le projet avec les installations de Goldex et de Laronde. Elle mentionne que bien qu’Akasaba soit principalement une mine d’or, on y produira également du cuivre. Mme Roy ajoute que la production de cuivre est estimée à 21 000 tonnes.

Mme Desrosiers poursuit la présentation avec les relations avec les communautés locales, notamment avec la communauté de Lac Simon pour le plan de compensation de l’habitat du caribou forestier. Une entente entre cette communauté et Goldex a été signée au cours des dernières semaines.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 4.	
Est-ce que le projet se trouve dans la zone tampon de l’aire protégée du caribou ?	Mme Roy acquiesce et précise que les projets miniers sont autorisés dans cette zone.
	Mme Desrosiers ajoute que le projet avait été approuvé en 2018 et qu’il n’a pas changé depuis.

Mme Roy revoit les impacts environnementaux potentiels du projet. Elle mentionne que le projet se poursuit tel qu’à l’origine puisque que l’étude d’impact et les programmes de suivi sont déjà réalisés. Ces derniers ont été approuvés par les deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial) et envoyés à diverses communautés autochtones.

Elle rappelle que le BAPE avait fait, en 2017, deux recommandations pour le projet et que celles-ci seront appliquées. Elles concernent la maximisation des chemins d’accès existants et la compensation de l’habitat du caribou.

Mme Roy mentionne que la mise en œuvre du plan de compensation est déjà amorcée puisqu’en début d’année, avant que la relance du projet ne soit confirmée, Goldex a informé le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et la communauté de Lac Simon de son intention de mettre en œuvre son plan de compensation, et ce, même si le projet n’allait pas de l’avant.

Goldex participera également à des actions du MFFP pour la protection de l’habitat du caribou (fermeture de chemins forestiers). Ces actions sont déterminées par le MFFP et la communauté du Lac Simon.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 5.	
Est-ce qu'on peut avoir les données pour ça ?	Mme Roy n'est pas certaine que ce soit public. Elle suggère de consulter le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) du Ministère.
Le PAFIO produit un rapport aux cinq ans alors que le Processus de planification forestière (PRAN) produit un rapport annuel des interventions qui seront réalisées au courant de l'année. Le tout est disponible sur le site du MFFP.	Mme Roy indique que la communauté de Lac Simon rend accessible également une plateforme en ligne pour informer les gens sur les chemins forestiers et le caribou. Le lien de cette plateforme sera partagé avec les membres.
Intervention 6.	
Quand on parle de lien, il serait intéressant de les envoyer aux membres dans un condensé.	Mme Roy confirme que les liens pour la plateforme de Lac Simon et du programme annuel du PRAN seront partagés avec les membres.
	Mme Desrosiers précise que le plan de compensation de l'habitat du caribou est travaillé de concert avec la communauté de Lac Simon. Le MFFP est l'instance décisionnelle. Ce plan n'a donc rien avoir avec les autres approches du MFFP.

ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX À COURT ET MOYEN TERMES

Mme Roy présente l'échéancier des travaux en phase de construction. Elle ajoute que des coupes forestières sont également prévues vers le 29 août et que l'aménagement d'un chemin d'accès au site se fera durant la même période. La phase de construction durera un an et demi.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 7.	
Donc, il reste encore un an et demi avant la phase d'exploitation ?	Mme Desrosiers acquiesce.

Mme Roy présente les suivis environnementaux déjà entamés et ceux à venir sur le site. Elle évoque la possibilité que les suivis sonores soient effectués mensuellement et non deux fois par an. Elle mentionne également que le plan de restauration doit être révisé six mois avant le début de la phase d'exploitation.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 8.	
Est-ce que le plan de restauration doit être révisé au cas où il y aurait des changements sur le terrain d'ici là ?	Mme Roy indique que non et explique qu'à l'époque, les études n'étaient pas toutes terminées lors de l'approbation initiale du plan de restauration.

RAPPEL DES MÉCANISMES DE COMMUNICATION EN PLACE ET SUGGESTIONS

M. Théberge effectue un rappel des mécanismes d’information et d’échanges en place. Mme Desrosiers explique que le site Internet d’Akasaba est maintenant intégré au site régional d’Agnico Eagle. Elle présente le mécanisme de traitement des préoccupations qui prévoit un retour rapide aux citoyens. L’équipe s’occupant de ces dossiers a été optimisée pendant la dernière année, passant d’une à trois personnes. Chaque signalement devra être présenté au Comité.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 9.	
Il serait intéressant de mettre une affiche avec les coordonnées et la procédure du mécanisme de traitement des préoccupations au même endroit que le panneau présentant le projet, afin d’informer le plus de gens possible.	Mme Desrosiers et un autre membre approuvent l’idée.
Intervention 10.	
M. Théberge demande aux membres ce qu’ils pensent des autres mécanismes présentés.	Tous les mécanismes sont intéressants, mais il faut que tout le monde soit au courant.
Mme Desrosiers précise que beaucoup d’effort de communication est fait et que la liste des propriétaires d’abris sommaires est gardée à jour.	
Intervention 11.	
Mme Roy demande s’il y a eu beaucoup de changements au niveau de la vente et de l’achat de propriétés dans le secteur du lac Sabourin.	Le représentant du secteur affirme que c’est relativement stable.
Intervention 12.	
(En lien avec les avis par texto) On reçoit beaucoup de textos, mais ce sera à privilégier avant le bulletin d’information. Ça peut être intéressant, pourvu que ce soit concis et qu’il n’y ait pas trop d’envois.	Tous s’entendent que les messages doivent être bref.

Mme Desrosiers précise que des envois postaux seront effectués pour les annonces importantes.

M. Théberge poursuit avec le rappel du rôle des membres du Comité auprès de leur secteur et de l’équipe de Goldex. Il demande si l’information circule bien pour les substituts. Puisqu’un membre du Comité indique que l’information ne circule pas tellement bien, Mme Desrosiers propose d’inclure les substituts dans la liste d’envoi des comptes rendus.

M. Théberge propose de valider avec les représentants des autres lacs leurs mécanismes de communication. Il suggère également de faire une rencontre annuelle avec tous les membres et les substituts afin de faire un suivi et d’établir un contact.

M. Théberge rappelle aux membres qu’ils doivent aviser l’équipe d’Agnico Eagle si leur situation change, notamment en lien avec l’indépendance à l’égard de l’entreprise ou du projet. Il précise qu’il s’agit d’une obligation légale.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 13.	
<p>Qu'est-ce qui constitue un manque d'indépendance par rapport à l'entreprise ? Est-ce que travailler pour un fournisseur constitue un manque d'indépendance ?</p>	<p>M. Théberge affirme que la ligne n'est pas clairement définie, mais on se rapporte à une indépendance commerciale et financière.</p> <p>Il ajoute qu'en région, il est presque impossible d'avoir une indépendance totale. Si le lien n'est pas majeur, cela peut être accepté. L'important c'est de parler en son nom de citoyens lorsqu'on siège au Comité. Il explique qu'un manque d'indépendance pourrait, par exemple, concerner un membre de la famille immédiate du membre, employé par Agnico Eagle ou par un ministère impliqué. Il rappelle qu'il existe un formulaire d'attestation d'indépendance.</p>

VALIDATION DU PLAN DE RENCONTRES 2022

M. Théberge présente le plan de rencontre du Comité pour le reste de l'année 2022 qui en prévoit une en septembre et une en novembre. Les programmes de suivis qui n'avaient pas été présentés au Comité le seront lors de ces rencontres. Une fiche aide-mémoire sur les programmes présentés à ce jour est en préparation et sera envoyée d'ici la prochaine rencontre. Il est souligné que tous les programmes demeurent disponibles en ligne en version détaillée et vulgarisée.

M. Théberge demande si une fréquence de quatre rencontres par année dès 2023 semble raisonnable. Les membres acquiescent.

SUIVI DES SIÈGES À COMBLER

M. Théberge effectue un retour sur les sièges à pourvoir au niveau des membres et des substituts. Il mentionne que la Chambre de commerce de Val-d'Or doit confirmer sous peu qui occupera le siège vacant. La recherche de membres pour les autres sièges vacants se poursuit.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 14.	
<p>M. Théberge demande si les remplaçants des membres présents sont encore à jour.</p>	<p>Un membre mentionne que Michèle Paquin, substitut pour le lac Sabourin, a quitté le secteur. Il consultera les autres résidents du secteur pour la remplacer.</p>

Après avoir mentionné que Mme Andréanne Lord représentera la communauté de Lac Simon, M. Théberge demande aux membres si la composition du Comité reflète toujours bien les secteurs d'intérêt. Les gens présents confirment le tout. Il poursuit avec la validation de l'intérêt des membres à poursuivre leur implication au Comité en 2023. Tous les gens présents souhaitent continuer à s'impliquer.

PARTICIPATION À LA RENCONTRE CITOYENNE DU 11 AOÛT 2022

M. Théberge invite les membres présents à la rencontre citoyenne qui aura lieu ce jeudi, le 11 août, à 18 h à l'Hotel Forestel de Val-d'Or. Aucun membre ne confirme sa présence.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 15.	
Je vais transmettre les informations aux résidents du lac Sabourin.	Mme Desrosiers précise que les résidents devraient déjà avoir reçu l'invitation par la poste.
Je pourrai mettre une pancarte plastifiée à l'entrée du lac avec les informations de la rencontre aux résidents.	

M. Théberge mentionne qu'il est habituel qu'un membre du Comité assiste à ce genre de rencontre et en profite pour présenter le Comité de suivi aux citoyens. Il invite donc les gens présents à y assister.

MOT DE LA FIN

Mme Desrosiers remercie les membres pour leur participation à la rencontre malgré le court délai depuis l'invitation. Elle ajoute qu'un sondage Doodle leur sera envoyé pour déterminer la date des prochaines rencontres.

Mme Roy remercie également les membres de leur présence.

La rencontre se termine à 20 h 05.

POINTS DE SUIVIS ET DÉCISIONS DU COMITÉ

ENGAGEMENTS ET SUIVIS

Agnico Eagle — Mine Goldex s'est engagée à :

- ✓ Contacter les membres absents à la rencontre afin de valider leur intérêt à poursuivre leur implication au sein du Comité
- ✓ Mettre en place les mécanismes d'information et d'échanges présentés et validés par les membres du Comité (incluant l'ajout d'une mention relative au mécanisme de traitement des préoccupations sur la pancarte présentant le projet sur le terrain)
- ✓ Envoyer le lien de la plateforme du Lac Simon et du programme annuel du PRAN

DÉCISIONS DU COMITÉ DE SUIVI :

Les membres se sont dits d'accord pour :

- ✓ Maintenir leur implication au sein du Comité de suivi
- ✓ Tenir deux rencontres supplémentaires à l'automne 2022
- ✓ Augmenter la fréquence des rencontres à quatre par année à partir de 2023
- ✓ Solliciter des résidents afin d'identifier un substitut pour le siège représentant le secteur du Lac Sabourin

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI ET SECTEUR REPRÉSENTÉ

- Mme Jacinthe Pothier, Organisme municipal — MRC Vallée-de-l'Or
- M. Luc Bossé, Environnement — Organisme de bassins versants Abitibi-Jamésie
- M. Raphaël Paquin, Résident — Lac Sabourin

COMPLEXE GOLDEX

- Mme Annie Desrosiers, Surintendante aux communications et relations avec le milieu
- Mme Mélanie Roy, Coordinatrice en environnement

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- M. Benoît Théberge, Animateur
- Mme Roxanne Breton, Rapporteuse
- Mme Chantal Polard, Observatrice

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE



AGNICO EAGLE

RENCONTRE #8
COMITÉ DE SUIVI AKASABA-OUEST

Goldex – Salle Cuivre

MARDI 20 septembre 2022 – 17 h 30

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue
- Suivis de la dernière rencontre
- Tour de table — Échos du milieu
- Présentation du projet Akasaba Ouest (en rappel)
- Échéancier des travaux à court et moyen termes
- Rappel des mécanismes de communication en place et suggestions
- Validation du plan de rencontres 2022
- Votre participation à la rencontre citoyenne du 11 août 2022

ANNEXE III

PRÉSENTATION RENCONTRE

Projet Akasaba Ouest

Comité de suivi

Rencontre no.8

8 août 2022



Déroulement



- Mot de bienvenue
- Suivis de la dernière rencontre
- Tour de table – Échos du milieu
- Présentation du projet Akasaba Ouest (en rappel)
- Échéancier des travaux à court et moyen termes
- Rappel des mécanismes de communication en place et suggestions
- Validation du plan de rencontres 2022
- Votre participation à la rencontre citoyenne du 11 août 2022

- ✓ Transmettre le plan détaillé de compensation du caribou aux membres (fait automne 2021 – disponible sur : https://abitibi.agnicoeagle.com/?page_id=3763 section documents 2019)
- ✓ Contacter les membres absents à la rencontre afin de valider leur intérêt à poursuivre leur implication au sein du Comité
- ✓ Effectuer un rappel du Projet Akasaba dans le cadre d'une prochaine rencontre avec le Comité (sera fait aujourd'hui)
- ✓ Solliciter des résidents afin d'identifier des substituts pour les sièges représentant les secteurs des Lacs Bayeul et Sabourin (nous y reviendrons en fin de rencontre)

Tour de table



- Échos du milieu :
 - Observations ou changements notés sur le terrain depuis l'automne dernier
 - Préoccupations entendues en lien avec le démarrage du projet

Présentation du projet Akasaba Ouest

 **AGNICO EAGLE**
MINE GOLDEX



HISTORIQUE DU PROJET AKASABA OUEST



2014

- Acquisition par Agnico Eagle
- Forage de conversion (5 780 m)
- Début des consultations publiques
- Estimation des ressources et plan minier préliminaire
- Début de l'étude d'impact

2016

- Travaux de forage de délimitation (11 300 m)

2018

- Déclaration de décision fédérale (27 juin)
- Décret provincial (28 juin)
- Rencontres de mise à jour sur le projet avec l'ensemble des parties prenantes

2015

- Préfaisabilité et mise à jour des ressources
- Dépôt de l'étude d'impact
- Dépôt de l'étude de faisabilité

2017

- BAPE
- Recommandations appliquées:
 - Mise en œuvre d'un plan de compensation pour l'habitat du caribou forestier
 - Utilisation d'un chemin partagé avec la compagnie forestière du secteur

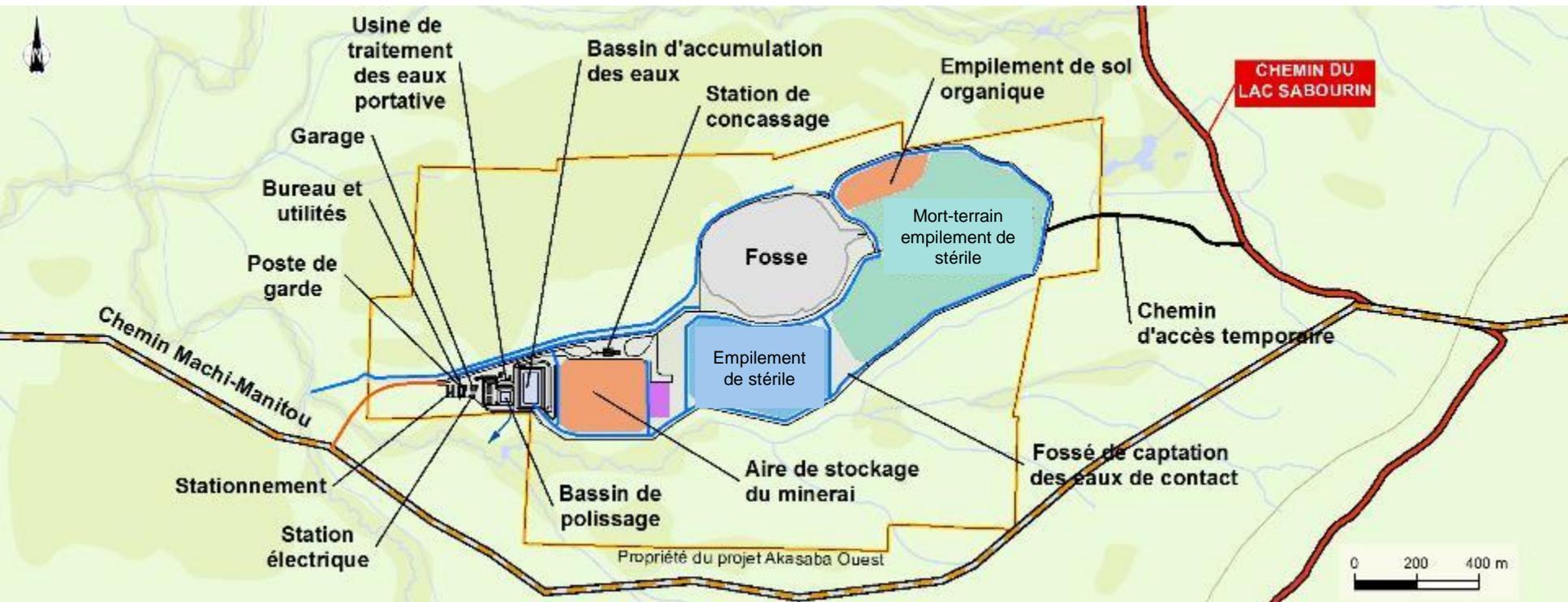
2019

- Certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (Mars 2019)
- Report en 2019 pour des raisons de priorisation d'autres projets stratégiques d'investissement pour Agnico Eagle

LOCALISATION DU PROJET



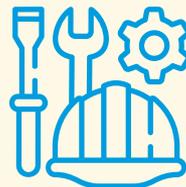
AMÉNAGEMENT MINIER



Dimension de la fosse d'environ
150 000 m²
(4x plus petite que la superficie d'un golf moyen)



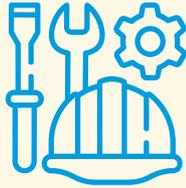
**Consolide le plan
minier du
complexe minier
Goldex**



**Améliore la
flexibilité de son
plan de
production**



**Contribue à
maximiser la
capacité actuelle
de sa production
journalière**



**Création
d'une centaine
d'emplois
directs**

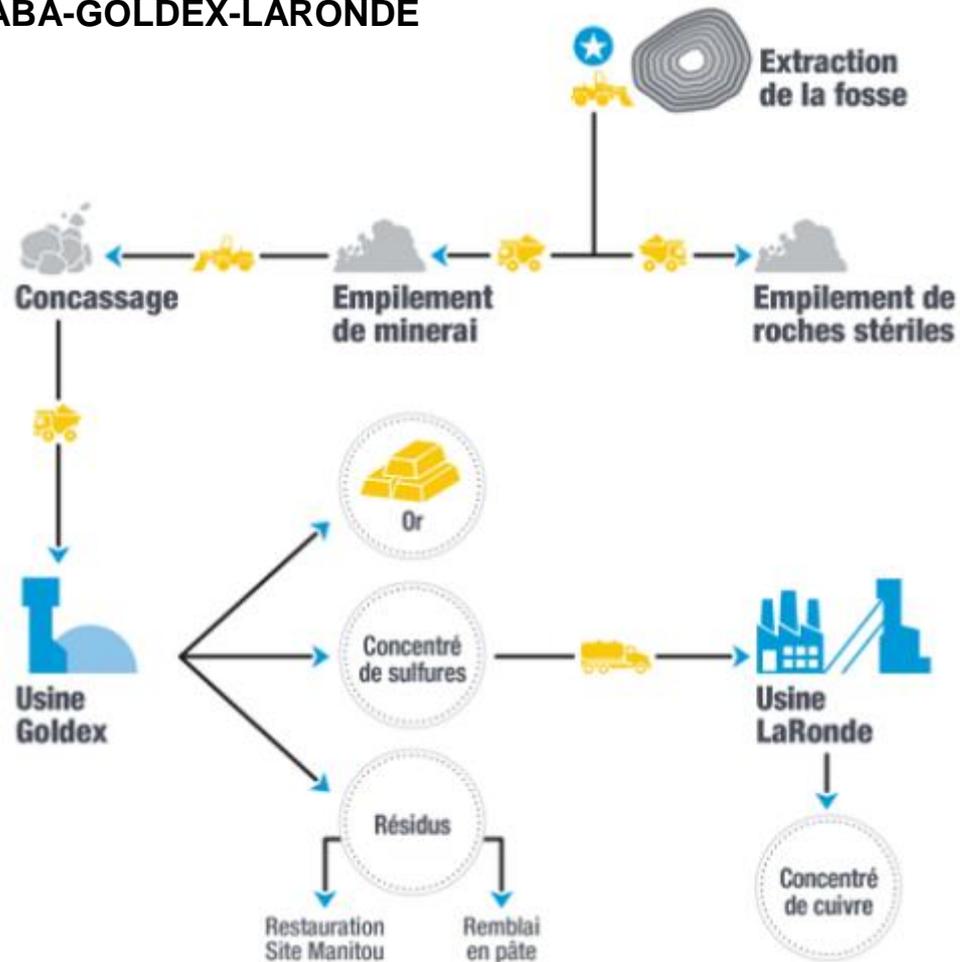


**Contribution
à la restauration
du site Manitou**



**Retombées
évaluées
à 300 M\$
pour l'Abitibi-
Témiscamingue**

SYNERGIE ENTRE AKASABA-GOLDEX-LARONDE



Relations avec les communautés locales





**Consultations
des parties
prenantes
en amont et tout
au long
du processus
d'évaluation du
projet**



**Intégration des
préoccupations et
recommandations
dans l'élaboration
finale du projet**



**Comité de suivi
du projet en
place et actif
depuis 2018**

APPROCHE DE CONSULTATION ET DE COLLABORATION AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES



Consultations des communautés autochtones par le biais de différents processus



Validation des programmes de suivis environnementaux et collaboration dans la mise en œuvre du plan de compensation de l'habitat du caribou forestier



Communications actives pour l'élaboration d'ententes de collaboration



Différentes initiatives visant l'employabilité, la promotion de la culture, le soutien à la réussite éducative, etc.

Environnement



- Consultations et modélisation effectuées (aspects environnementaux et sociaux)
- Mesures d'atténuation définies en fonction des préoccupations et recommandations exprimées dans le cadre des nombreuses consultations
- Programmes de suivis environnementaux

PROGRAMMES DE SUIVI ENVIRONNEMENTAUX



Bruit



Végétation



Poussières



Poisson et
son habitat



Faune



Halde à stérile et
milieu aquatique



Suivi de la
Tourbière



Plan de
mesures
d'urgence



Communication



Caribou

*Ensemble des programmes de suivi approuvés par
les ministères fédéraux et provinciaux*

Agnico Eagle s'est rangée derrière les deux recommandations du BAPE :

- Mise en œuvre d'un plan de compensation sous forme d'habitat du caribou forestier équivalent à la zone d'influence du projet

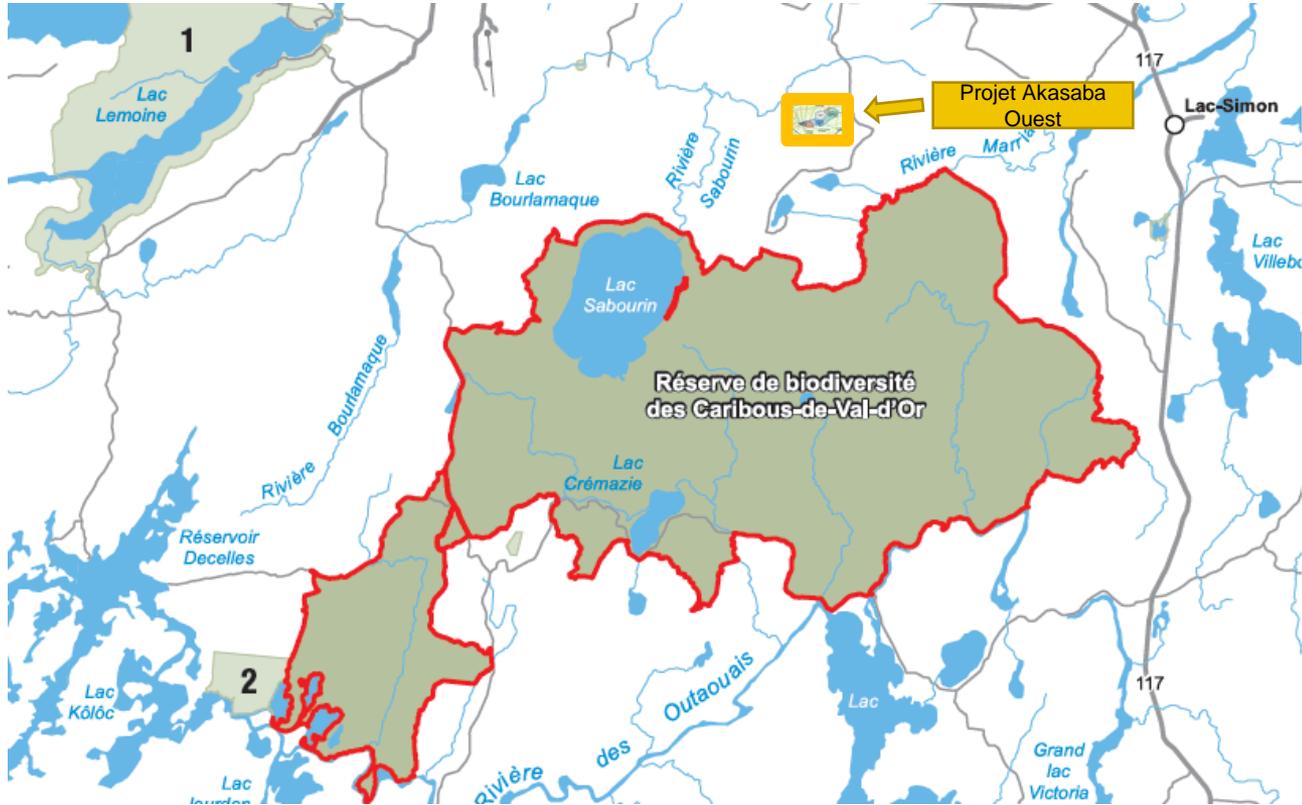
Agnico Eagle a élaboré un plan qui prévoit la création de nouvelles zones d'habitat du caribou et qui a été approuvé par les gouvernements provincial et fédéral

- Utilisation d'un chemin partagé avec la compagnie forestière du secteur situé à l'extérieur de la zone de biodiversité, dans une zone de moindre impact pour le caribou forestier

UTILISATION PARTAGÉE DU CHEMIN



LOCALISATION DU PROJET



Projet à l'extérieur de la réserve de biodiversité (à plus de 5 km)

LE PLAN DE COMPENSATION – HABITAT DU CARIBOU

Approuvé par tous les ministères concernés
au provincial et au fédéral

Calcul de la superficie à compenser:

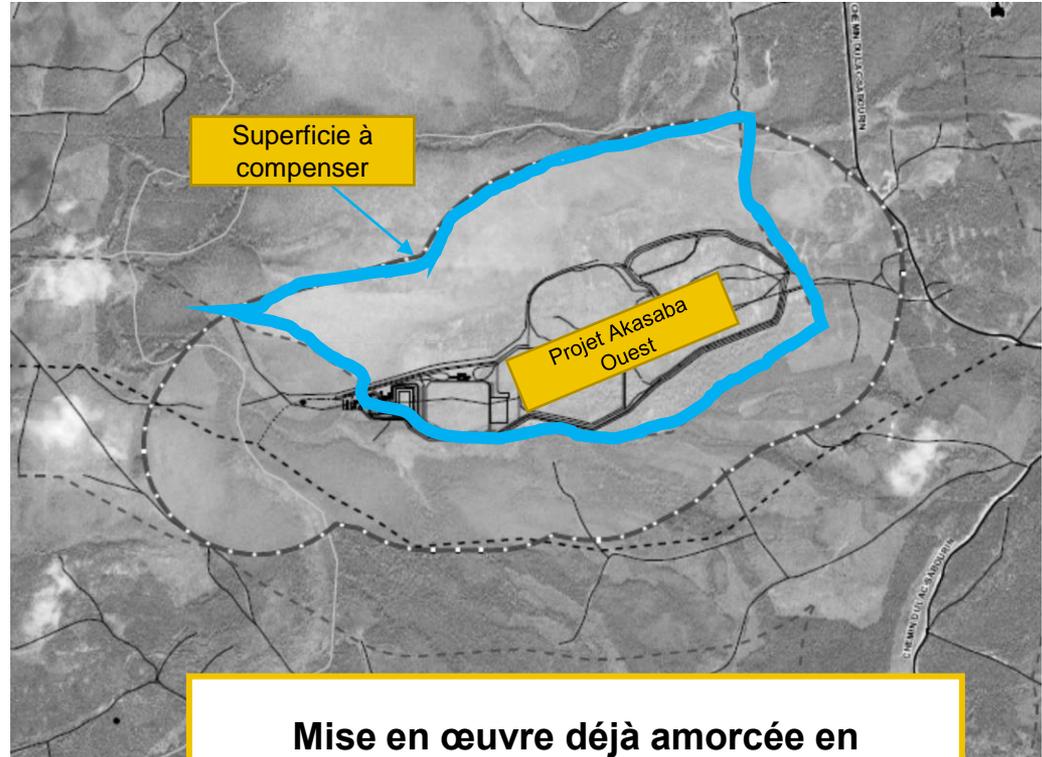
Ratio de compensation 4:1

*Création de nouvelles zones d'habitat équivalentes
à quatre fois la superficie du projet Akasaba Ouest
et de la zone tampon.*

Compensation proposée: 876 ha

Fermeture d'anciens chemins forestiers
pour réhabiliter l'habitat

Correspond à la fermeture et au
reboisement de 8 à 18 km de chemins.



**Mise en œuvre déjà amorcée en
collaboration avec le MFFP et la
communauté du Lac Simon**

RESTAURATION

Plan de restauration conceptuel déposé en mai 2017 :

- Revégétation progressive du site
- Ennoiement de la fosse
- Suivi environnemental de l'eau du site jusqu'à la conformité et traitement d'eau si nécessaire
- Recouvrement des stériles

Prochaine révision du plan de restauration:

- 6 mois avant la mise en production du gisement
- Demande du MERN en 2017 d'évaluer la possibilité du retour de stériles dans la fosse



Échéancier des travaux (phase de construction)



- Mise en valeur du projet Akasaba Ouest approuvée par le conseil d'administration de la Société le 27 juillet dernier
- Début des travaux prévu le 29 août 2022
 - Préparation de l'accès au site via le chemin forestier
 - Installation d'un ponceau pour cet accès
 - Aménagement de chemins sur le site
- Déboisement: prévu au début septembre 2022

- Suivi de la qualité des eaux souterraines et piézométrie
 - Échantillonnage semaine du 1^{er} août

→ Fréquence de suivi : 2 fois par année (printemps et été, pour représenter les périodes de crue et étiage)
- Suivi hydrogéologique dans la tourbière
 - Échantillonnage - semaine du 1^{er} août

→ Fréquence de suivi : 2 fois par année
- Suivi qualité des végétaux (bleuets, thé du Labrador et feuilles de bouleau)
 - Échantillonnage - semaine du 8 août

→ Fréquence de suivi : Annuel en août/septembre
- Suivi qualité de la qualité de l'air
 - Installation de l'appareil à la tour de Télébec - semaine du 15 août

→ Suivi lors des travaux de construction
- Suivi sonore
 - Débutera cet automne

→ Fréquence de suivi : 2 fois par année pendant la phase de construction

Mécanismes de communication en place (discussion)

 **AGNICO EAGLE**
MINE GOLDEX



- Comité de suivi
- Site Internet
- Avis texto / courriel sur les travaux en cours et à venir
- Mécanisme de traitement des préoccupations (pour partager vos questions, commentaires et préoccupations)
- Bulletin d'information (fréquence à déterminer)
- Envoi postal (ex: lettre)

Dans le contexte actuel de démarrage du projet et des travaux de construction à venir...

... Qu'est-ce qui est important selon vous en termes d'information et de communication?

... Y a-t-il d'autres outils ou mécanismes d'information et de communication à prévoir ?

Rappel relatif à votre rôle en tant que membre du Comité de suivi :

- Viser à représenter les intérêts de votre secteur et de la collectivité :
 - **Partager proactivement l'information reçue lors des rencontres du Comité de suivi dans vos réseaux respectifs (présentation, compte-rendu, etc.)**
 - **Recueillir et partager les préoccupations de votre réseau/milieu au Comité (point: échos du milieu)**
 - **Encourager les gens à utiliser le mécanisme de traitement des préoccupations**
- Émettre des avis, des propositions et des recommandations, les décisions étant prises par consensus
- Partager les informations à votre substitut au fur et à mesure
- Aviser l'équipe d'AEM si votre situation change (notamment en lien avec l'indépendance à l'égard de l'entreprise ou du projet)

PROPOSITION DE PLAN DE RENCONTRE POUR 2022

- Fiche aide-mémoire sur les programmes présentés à ce jour (tous les programmes demeurent disponibles en ligne en version détaillée et vulgarisée)
- R9 (SEPT 2022) :
 - Suivi des travaux en cours
 - Présentation sur les programmes de suivi :
 - Poisson et son habitat
 - Gestion de l'eau
- R10 (NOV 2022) :
 - Suivi des travaux en cours
 - Présentation sur les programmes de suivi :
 - Hydrogéologie / tourbière
 - Restauration du site
 - Validation du plan de travail 2023 et du rapport annuel
- Fréquence proposée de (4) rencontres pour 2023 (avec possibilité d'ajuster au besoin), incluant un partage d'information et de mises à jour entre les rencontres

SUIVI SUR LES SIÈGES À COMBLER

Sièges à pourvoir

Validation de l'intérêt des membres à poursuivre leur implication pour 2022-2023

SECTEURS			MEMBRES	SUBSTITUTS
RÉSIDENTS/VIL LÉGIATEURS	LAC BEN	1.	Véronique Ogonowski	Gaétan Provencher
	LAC BAYEUL	2.	<i>Véronique Bolduc</i>	Vacant
	LAC SABOURIN	3.	Raphaël Paquin	Michèle Paquin
ORGANISMES MUNICIPAUX	VILLE DE VAL- D'OR	4.	Danny Burbridge Directeur, Service infrastructures urbaines, Ville de Val-d'Or	Sylvie Hébert, Conseillère municipale
	MRC VALLÉE-DE- L'OR	5.	Jacinte Pothier, aménagiste	Mario Sylvain, directeur Service de l'aménagement
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES		6.	Andréanne Lord, spécialiste en environnement, Nation anishnabe de Lac Simon	Vacant
		7.	Vacant	Vacant
ÉCONOMIQUE		8.	Vacant	Hélène Paradis, Directrice générale Chambre de commerce de Val-d'Or
ENVIRONNEMENT		9.	Clémentine Cornille, directrice générale CREAT	Luc Bossé, directeur général OBVAJ
UTILISATEURS DU TERRITOIRE		10.	Jonathan Kordan Association de chasse et de pêche de Val-d'Or	Jacques Cormier Association de chasse et de pêche de Val-d'Or

Invitation à la rencontre citoyenne

Jeudi le 11 août – 18h
Forestel de Val d'Or





AGNICO EAGLE
MINE GOLDEX

Merci de votre
présence et de
votre collaboration!

abitibi.agnicoeagle.com

Relations avec la communauté:

819-874-7822 poste 4103224

relations.goldex@agnicoeagle.com



@AgnicoGoldex